

CAPR INOV 29.11.18

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

3	COMMUNIQUE
4	PLAN CAPRIN
6	PRATIQUES D'ELEVAGE
7	STRATEGIE DYNAMIQUE
10	AGRIAL EN BREF
	ANNEXE : PARTENARIAT CIWF

FILIERE CAPRINE AGRIAL

Une dynamique de développement qui se poursuit et des engagements vertueux concernant ses pratiques d'élevage, accompagnés par CIWF.

Plan caprin Agrial : un bilan positif

Deux ans après son lancement, Agrial dresse un bilan positif du plan d'accompagnement de sa filière caprine : 62 installations, 4 transmissions et 31 projets de développement ont d'ores et déjà été menés à bien. La collecte de lait de chèvre a ainsi augmenté de 3 millions de litres de lait depuis 2016, et 3 millions de litres de lait supplémentaires sont attendus pour l'année prochaine.

Ce plan de soutien va se poursuivre, avec un cap maintenu : recruter une centaine de nouveaux éleveurs d'ici cinq ans, soit 25 millions de litres de lait de chèvre collectés supplémentaires. Agrial recherche également des producteurs de lait de chèvre Bio.

Le développement et la consolidation des approvisionnements en lait de chèvre d'Agrial est un enjeu majeur pour sa branche Lait qui poursuit sa stratégie de recherche de valeur. En chèvre, l'objectif est clair : Eurial ambitionne de consolider et d'étendre son leadership sur le marché caprin en France et à l'international.

En ordre de marche depuis deux ans, cette stratégie voit ses premières concrétisations et porte déjà ses fruits :

- Le leadership incontesté de la marque Soignon en progression constante, que ce soit sur les fromages avec un tiers de parts de marché, ou sur l'ultra-frais de chèvre.
- Une stratégie d'innovation permanente à destination aussi bien des consommateurs de la GMS que des clients RHF et industriels.
- L'acquisition en janvier 2019 (sous réserve de l'accord de l'Autorité de la Concurrence Allemande) de la société fromagère allemande ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GROUP, qui possède notamment la marque n°1 du chèvre en Allemagne, DER GRÜNE ALTENBURGER.

Des engagements pour améliorer les pratiques d'élevage de ses 600 éleveurs, accompagnés par CIWF

2018 voit aussi aboutir trois ans de travail préparatoire engagés pour améliorer les pratiques d'élevage au sein de la filière caprine d'Agrial, avec un groupe « pilote » d'éleveurs et les experts de la Coopérative.

Ils se concrétisent aujourd'hui par la mise en place d'un plan de progrès à horizon dix ans et un partenariat avec CIWF, ONG reconnue en matière de protection animale, qui va accompagner la Coopérative dans son déploiement. Ce plan intègre deux objectifs prioritaires :

- 50% des élevages avec accès à l'extérieur, à horizon fin 2027.
- 100% des élevages équipés de dispositifs d'enrichissement du milieu de vie des chèvres, à horizon 2025.

Mickael Lamy, Président Métier Chèvre : « *En tant que leader du chèvre en France, il en va de notre responsabilité d'impulser des pratiques toujours plus vertueuses au sein d'Agrial, et ce, en adéquation avec les orientations de la filière caprine française.* »

Ce plan de progrès vertueux s'inscrit pleinement dans la démarche Développement Durable d'Agrial et de son projet stratégique Horizon 2025.

CONTACT PRESSE

Virginie Seince

06 23 36 41 49

seince.virginie@ebenn.fr

1#

Agrial et sa filière caprine : un accompagnement soutenu

a - POURSUITE DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT CAPRIN

La stratégie de développement d'Eurial, branche Lait d'Agrial, ainsi que la demande soutenue du marché (Cf. pages 7 à 9) sont une véritable opportunité pour la filière caprine dans son ensemble. Elles offrent des perspectives aux éleveurs de chèvres tant en termes de volumes que de valeur.

Dans ce contexte, Agrial a lancé, il y a deux ans, un plan d'accompagnement caprin à destination de ses adhérents et de nouveaux éleveurs et s'est fixé un cap ambitieux : **recruter une centaine de nouveaux éleveurs d'ici cinq ans, soit 25 millions de litres de lait de chèvre collectés supplémentaires**. La Coopérative recherche également des producteurs de lait de chèvre Bio.

Cette année, Agrial devrait atteindre 3 millions de litres de lait supplémentaires, que ce soit par le biais d'installations nouvelles (16 en 2018) ou de projets de développement (11 en 2018). La hausse pour 2019 est estimée à 3 millions de litres de lait supplémentaires également.

Agrial continuera en 2019 à organiser des Portes Ouvertes pour faire découvrir le métier d'éleveur caprin et à prendre la parole pour le promouvoir.

Pour Mickaël Lamy, Président du Métier Chèvre : « Avec une perspective de collecte au total en 2018 de 145,1 Millions de litres de lait de chèvre, deux ans après la mise en place de notre plan caprin (contre 140 ML en 2016), le bilan est positif. L'augmentation de nos débouchés et le renouvellement indispensable d'une part importante de nos éleveurs arrivant en retraite, va nous amener à accélérer encore notre plan de développement. »

AGRIAL > LES CHIFFRES A RETENIR

600 éleveurs (Régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne, Centre- Val de Loire, Rhône-Alpes),

Collecte de lait de chèvre : 145,1 ML en 2018,

Prix moyen : 708€/1000 L en 2018.

Les 3 piliers du plan d'accompagnement caprin Agrial

Les mesures d'accompagnement mises en place par Agrial pour soutenir le développement de sa filière caprine repose sur trois piliers :

1. Des aides dans le cadre de l'installation de nouveaux éleveurs (aides financières, formations...).
2. Des aides au développement à destination de ses propres adhérents (accompagnement technico-économique, aides financières, formations, garanties de prix du lait).
3. Un accompagnement pour faciliter la transmission des élevages.

b- L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPERATIVE : UN LEVIER MAJEUR DE REUSSITE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT, D'INSTALLATION OU DE TRANSMISSION

Dans le cas d'une nouvelle installation, il faut compter deux ans entre l'idée de départ, le montage du dossier et le premier passage du laitier. Deux années au cours desquelles l'appui et l'accompagnement de la Coopérative Agrial sont stratégiques pour le futur éleveur. Il en va de même pour les projets de développement ou de transmission. Un conseiller référent va accompagner l'éleveur tout au long du projet en s'appuyant sur les différentes expertises de la Coopérative.

Cet accompagnement intervient à tous les niveaux :

- Pour la partie étude et montage du dossier : approche globale, système de production, montage juridique et financier, ...
- Pour la partie production : conception du bâtiment, sélection du cheptel, conduite d'élevage, nutrition, système fourrager, suivi vétérinaire, démarche technico-économique...

AGRIBOOST : LE NOUVEAU PLAN JEUNES D'AGRIAL

Pour aider ses adhérents à franchir le cap de l'installation dans les meilleures conditions, Agrial lance en cette fin d'année Agriboost, le nouveau plan Jeunes de la Coopérative. Elaboré par les jeunes agriculteurs élus de la commission Jeunes, Agriboost propose un pack et une journée d'accueil pour découvrir la Coopérative et ses outils de transformation, des rencontres et des échanges avec les élus, des visites, des voyages et des aides financières (remises, appui à la constitution du capital social, accès aux démarches technico-économiques...).

En 2017, 1,4 million d'euros a ainsi été distribué aux 1 300 jeunes adhérents de la Coopérative.

En génétique, l'appui d'un expert clé :

CHEVRETTES DE FRANCE

En matière de génétique, Agrial s'appuie sur Chevrettes de France, expert pour permettre aux éleveurs l'acquisition de nouveaux animaux reproducteurs.

Depuis 10 ans Chevrettes de France valorise la génétique des meilleurs troupeaux adhérant au schéma de sélection de Capgènes. Implanté historiquement en Pays de la Loire et en Poitou-

Charentes, Chevrettes de France a étendu son savoir-faire dans la région Rhône-Alpes en y créant deux nouvelles pépinières d'élevage.

Le spécialiste de la génétique compte :

- Près de 7 000 reproducteurs mâles et femelles élevés chaque année.
- 10 ateliers d'élevage en Vendée, Vienne, Maine et Loire et Drôme.



Chevrettes de France répond à la demande en fonction des objectifs qualitatifs et quantitatifs de chaque acheteur. 70 % de l'offre est destinée aux éleveurs des coopératives et au marché français. De nombreux pays bénéficient également de ses compétences en matière de suivi d'élevage et de qualité de chevrettes et boucs parmi lesquels, la Russie, le Liban, l'Ukraine, la Bulgarie, la République Tchèque, l'Allemagne...

2#

Pratiques d'élevage : une nouvelle étape pour la filière caprine Agrial, des engagements accompagnés par CIWF

a-PRATIQUES D'ELEVAGE : ENGAGEMENTS ET PLAN DE PROGRES AGRIAL

Engagée depuis 3 ans dans un travail de fond concernant ses pratiques d'élevage, la filière caprine d'Agrial franchit une nouvelle étape cette année, avec la formalisation de son plan de progrès à horizon 10 ans et l'accompagnement de CIWF, ONG experte de la protection animale.

Depuis 2015 en effet, un groupe « pilote » d'éleveurs, aux côtés des équipes expertes de la Coopérative ont conçu, après une phase de diagnostic, un socle commun de pratiques référentes (intégrant une base documentaire complète et des tutoriels thématiques) portant sur différents aspects de l'élevage, à destination des adhérents.

Ce plan de progrès fixe les deux engagements prioritaires de la filière caprine d'Agrial :

- 50% des élevages avec accès à l'extérieur à horizon fin 2027.

Cet objectif consiste à diversifier les espaces de vie des chèvres tout en prenant en considération la configuration de chaque élevage (sa zone géographique d'implantation, son foncier disponible...).

- 100% des élevages équipés de dispositifs d'enrichissement du milieu de vie des chèvres, à horizon 2025.

Le but : déployer dans les élevages des dispositifs d'enrichissement intérieur et extérieur afin de permettre aux chèvres d'exprimer les comportements propres à leur espèce (jouer, grimper, explorer leur environnement...).

Points d'avancement réguliers, bilan et plans d'actions dédiés seront réalisés par les équipes internes Agrial et suivis par CIWF tout au long du déploiement progressif de ces pratiques par les éleveurs caprins d'Agrial.

b- EN ANNEXE : LETTRE D'INTENTION PARTENARIAT AGRIAL - CIWF

3#

Un développement soutenu par la stratégie dynamique d'Eurial et un marché porteur

EURIAL, BRANCHE LAIT D'AGRIAL : UNE STRATEGIE EN CHEVRE DYNAMIQUE, AU SERVICE DE LA RECHERCHE DE VALEUR

Leader historique et incontesté du fromage de chèvre, à travers sa marque Soignon, Eurial, branche Lait d'Agrial, poursuit sa stratégie de développement en chèvre fondée sur trois axes majeurs :

1. Conforter le leadership de Soignon,
2. Consolider ses positions sur les réseaux GMS, RHF et Industrie, notamment par l'innovation et l'ouverture à de nouveaux usages de consommation du chèvre,
3. Se développer à l'international.

Un marché du chèvre porteur

Avec 85% des ménages français qui consomment du fromage de chèvre au moins une fois par an, ce produit connaît un grand succès, même si quelques signes de ralentissement se font pressentir.

Les chiffres confirment cette croissance du marché français du chèvre :
+1,2 % en volume et +2,3 % en valeur (*Données 2018 CAM P11 2018-HMSM+Proxi+Drive+SDMP*)

a-La marque SOIGNON, un succès qui ne se dément pas et de belles perspectives

Pour ce qui concerne le succès de la marque Soignon, les chiffres parlent d'eux-mêmes. La marque SOIGNON génère, à elle seule, en 2018 les 2/3 de la croissance du marché des produits au lait de chèvre. SOIGNON est présente dans un foyer français sur deux (50 %)

(Source : Donnée Kantar 2018).



La marque détient 33,1 % de parts de marché (+ 1,3 % vs 2017) sur le fromage et atteint 78 points de notoriété globale (+ 4 pts vs 2017).

Les clés de cette progression ?

L'innovation est toujours au rendez-vous : en 2017, 7 nouvelles références ont renforcé la présence de la marque en linéaire :

fromages à tartiner ou pâtes pressées. Plus récemment, ont été lancés des chèvres chauds, de la crème de chèvre et une gamme Chèvre & Apéro : bûchette chèvre & speck, bûchettes panées et bûchettes aux aromates.

Publicité TV et digitale participent aussi de cette dynamique.

L'ultra-frais alternatif est aussi un levier majeur de croissance : il connaît une hausse de 15,6 % et représente 422 M€ de chiffre d'affaires (*Source : Panel distributeur - HMSM HD + PROXI + DRIVE CAM P2 2018*).

Soignon a investi ce segment de marché avec une large gamme de produits : yaourts, fromages blancs, crèmes desserts. Et sur ce segment aussi, Soignon est N°1 du chèvre avec 62,7 % de part de marché (*Source : Panel distributeur - HMSM HD + PROXI + DRIVE CAM P2 2018*).

Soignon compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin. Sa feuille de route pour les années à venir ? Investir de nouveaux segments et accompagner l'évolution des modes de consommation : être au rendez-vous au moment de l'apéritif, en cuisine et au dessert.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Soignon est la :

1ère MARQUE DE CHÈVRE FROMAGES & ULTRA-FRAIS

13e MARQUE DE PRODUITS LAITIERS

39e MARQUE TOTALE POLE PGC

b-En RHF et dans l'industrie : un usage du chèvre en développement constant

En RHF et auprès des industriels, Eurial occupe également des positions fortes à travers deux gammes de produits : les fromages de chèvre affinés et non affinés mais également les fromages IQF (fromage surgelé en portion -Individually Quick Frozen), marché sur lequel il est leader. L'innovation est aussi un levier de développement fort. Lancée l'an passé, la bûche de chèvre kilo emballée connaît depuis, un franc succès.

LE SCOOP

Un partenariat vient d'être signé avec Laurent Saudeau, chef étoilé du Manoir de la Boulaie à Haute Goulaine (44) afin d'accompagner Eurial dans le développement de nouvelles recettes et usages du chèvre pour la RHF.

c-L'international : de belles perspectives pour le chèvre

Eurial ne cache pas ses ambitions à l'international, en vache comme en chèvre. Cette stratégie d'internationalisation vise à aller chercher de la valeur sur des marchés matures, stables et à fort potentiel et, prioritairement sur des produits de grande consommation et des marques, afin d'être moins dépendant du marché des commodités. Cette année 2018 voit de nouvelles concrétisations de cette stratégie, notamment en chèvre.

L'acquisition en janvier 2019 (*Communiqué de presse Agrial du 9 novembre- www.agrial.com*) de la société allemande ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GROUP (sous réserve de l'accord de l'Autorité de la Concurrence Allemande) se situe dans cette droite ligne. Cette société apporte du potentiel de développement aussi bien en vache qu'en chèvre. En l'occurrence sur le chèvre, la valeur ajoutée de cette reprise est indiscutable : l'entreprise est n°1 du fromage de chèvre allemand avec sa marque, DER GRÜNE ALTENBURGER. Déjà présente en Allemagne à travers la commercialisation de marques de distributeurs (MDD), Eurial renforce ainsi ses positions sur un marché du fromage allemand en croissance et apporte de nouvelles perspectives de développement à ses marques.

Pour renforcer sa présence commerciale et industrielle en Espagne, Agrial a également conclu un partenariat avec la coopérative espagnole, D COOP.

Pour Mickaël Lamy, Président du Métier Chèvre : *« Une « ceinture caprine » est ainsi constituée passant par le Bénélux, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne afin de mieux protéger nos adhérents et nos positions sur le marché français, tout en créant de la valeur dans ces pays. »*



A PROPOS D'AGRIAL ET DE SA BRANCHE LAIT EURIAL

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 15 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 13 000 agriculteurs adhérents et les 22 000 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2017, le Groupe a réalisé 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Eurial, branche Lait d'Agrial, transforme le lait de 3800 producteurs de lait de vache conventionnel, 600 producteurs de lait de chèvre et 250 producteurs de lait de vache bio. Avec 24 sites industriels en France et 4 à l'international, Eurial est leader européen sur le marché du fromage de chèvre à travers sa marque Soignon, n°1 de la mozzarella pour les industriels en France avec sa marque Maestrella, n°1 des beurres de spécialité en France avec Grand Fermage et n°1 de l'ultra-frais à marques de distributeurs (MDD) en France.

Plus d'infos : www.agrial.com



Un plan de progrès pour l'amélioration des conditions d'élevage de la filière caprine d'Agrial, en partenariat avec l'ONG CIWF

Avec plus de 600 éleveurs de chèvre adhérents et une marque, Soignon, leader du marché français, Agrial est un acteur majeur de la filière caprine.

Soucieux d'améliorer nos pratiques d'élevage, notre coopérative a engagé depuis trois ans une démarche de fond co-construite avec un groupe « pilote » d'éleveurs, nos « ambassadeurs ». Elle s'est traduite par une première phase de diagnostic, suivie de l'élaboration d'un socle commun de pratiques référentes pour les éleveurs (intégrant une base documentaire complète et des tutoriels thématiques).

Pour approfondir notre démarche, nous souhaitons bénéficier de l'accompagnement d'une ONG de protection animale reconnue, CIWF. Mickaël Lamy, Président du Métier chèvre : *« Afin de garantir la qualité de notre démarche, il nous est apparu indispensable de nous adjoindre les compétences d'une ONG experte dans le domaine du bien-être animal. C'est pourquoi CIWF va nous accompagner afin de nous permettre d'avancer mieux et plus vite. »*

Afin de structurer notre démarche, nous avons formalisé un plan de progrès à horizon 10 ans, avec deux engagements prioritaires :

1. Développer l'accès à l'extérieur

Afin de mieux répondre aux besoins de l'animal, cet objectif consiste à diversifier les espaces de vie des chèvres tout en prenant en considération la configuration de chaque élevage (sa zone géographique d'implantation, son foncier disponible...).

Un référentiel est en cours d'élaboration afin de délivrer des recommandations adaptées aux éleveurs. Ce référentiel sera appliqué pour toute nouvelle construction de bâtiment, ou, lors de modification substantielle d'un bâtiment existant lorsque cela est possible.

NOTRE ENGAGEMENT : 50% de nos élevages avec accès à l'extérieur à horizon fin 2027.

2. Améliorer le milieu de vie des chèvres (« Enrichissement du milieu »)

Il s'agit de déployer dans les élevages des dispositifs d'enrichissement intérieur et extérieur afin de permettre aux chèvres d'exprimer les comportements propres à leur espèce (jouer, grimper, explorer leur environnement...).

NOTRE ENGAGEMENT : 100% de nos élevages équipés de dispositifs d'enrichissement intérieurs ou extérieurs, à horizon 2025.

Afin de respecter le cap que nous nous sommes fixés, des points d'avancement réguliers seront réalisés par nos équipes internes et partagés avec CIWF. Un bilan annuel sera également réalisé, avec un plan d'actions associé.

Lucille Bellegarde, Chargée des Affaires Agroalimentaires, CIWF France : « *Il est encourageant de voir un acteur tel qu'Agrial prendre des engagements concrets visant à développer l'accès à l'extérieur, notamment en le rendant obligatoire pour tout nouveau bâtiment ; mais aussi à enrichir le milieu de vie des chèvres pour mieux répondre à leurs besoins comportementaux. CIWF continuera d'accompagner Agrial et ses éleveurs dans leur démarche de progrès. Cette décision a en effet le potentiel d'influencer durablement et positivement la filière caprine française.* »

Mickaël Lamy, Président du Métier chèvre : « *D'abord ne l'oublions pas, en tant qu'éleveurs, chaque jour, nous sommes attentifs au bien-être de nos animaux et comme tout un chacun, nous cherchons à améliorer nos pratiques en permanence. Avec ce plan de progrès, nous franchissons une étape supplémentaire : nous venons de construire une vision partagée de la façon dont nous voulons élever nos animaux demain. Restons modestes, beaucoup reste à faire afin « d'emmener » progressivement avec nous, chacun de nos 600 éleveurs. Mais en tant que leader du chèvre en France, il en va de notre responsabilité d'impulser des pratiques toujours plus vertueuses au sein d'Agrial, et ce, en adéquation avec les orientations de la filière caprine française. Celle-ci, au travers de l'ANICAP, a également engagé avec trois ONG, une concertation à laquelle nous avons contribué et qui aboutit à un cap et des recommandations en matière d'accès à l'extérieur conformes à notre plan de progrès.* »

A propos de CIWF : CIWF est une ONG internationale créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage. CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr / www.agrociwf.fr / endthecageage.eu